

Publié le 19 décembre 2014

Jean-Luc Gaudin, élu président de la Fédération des Epl Pays-de-Loire Bretagne

Jean-Luc Gaudin, maire de Pont-Péan, vice-président de Rennes Métropole délégué à l'aménagement et à l'habitat, président de Territoires & Développement et Territoires publics, a été élu à l'unanimité, le 18 décembre, président de la Fédération des Epl Pays-de-Loire Bretagne. Il succède à Jean-Claude Bachelot dont le mandat de 3 ans était arrivé à son terme.



« Les Epl sont aujourd'hui, avec la raréfaction des ressources financières, un outil pour accompagner les politiques publiques dans les meilleures conditions. Mutualisation, coopération public-public avec la Spl ; partenariats publics et privés, effet levier avec la Sem, les élus disposent d'outils pour déployer une stratégie globale. » C'est avec ces mots que **Jean-Luc Gaudin** a ouvert son mandat de président de la Fédération des Epl Pays-de-la-Loire Bretagne.

Créée en 1996, cette fédération interrégionale représente et fédère 126 Epl : 91 Sociétés d'économie mixte (Sem) et 35 Sociétés publiques locales (Spl). Elle promeut l'économie publique locale auprès des élus et des décideurs locaux tout en étant auprès des pouvoirs publics le relais régional de la Fédération nationale.

Les très nombreuses créations de sociétés (37) enregistrées depuis 2010 témoignent du dynamisme du mouvement interrégional et en fait un des territoires où la croissance, au plan national, a été le plus soutenue. Cette dynamique devrait encore se renforcer avec l'essor de la Sem à opération unique (SemOp) qui est venu compléter la gamme des Epl en juillet dernier.

Les évolutions territoriales à venir s'annoncent pour **Jean-Luc Gaudin** comme « un nouveau défi pour les Epl ». « Leur capacité à anticiper, à s'adapter, à innover et leur ancrage territorial sont, avec les valeurs qu'elles portent, leurs principaux atouts au service du développement et de la cohésion du territoire ». A-t-il poursuivi.

À télécharger

- [Compo_C_Administration_12_12_2017.pdf](#)